

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1805

Artikel: Libre choix scolaire : le sec refus de Bâle-Campagne : un scrutin qui contient aussi des enseignements pour l'école publique
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Commençons par la dette. Crise du surendettement des pays riches, le maelstrom actuel voit les Etats s'endetter gaillardement pour prendre la place de privés forcés de rembourser à toute vitesse. Les banques surtout qui corrigent aussi rapidement que possible les excès passés en faisant fondre leurs bilans (800 milliards de francs pour UBS seulement ces derniers mois!).

Il est juste que l'Etat joue son rôle de stabilisateur en s'endettant pour éviter une fission du système. Cela n'empêche pas le simple constat: une dette publique se substitue à une dette privée et le surendettement ne fait que se déplacer.

Dette: *«promesse de paiement dans le futur»*, un jour (peut-être), il faudra rembourser.

Promesse aussi dans un domaine adjacent: les rentes qui seront versées aux retraités. Il n'y a pas de pays qui a provisionné les montants nécessaires. Et ce n'est pas justifié, nous dit-on, car l'Etat est là pour durer. Certes. Mais

il faudra quand même les financer. Par les différentes formes d'impôts sur les revenus, la consommation, les bénéfices. Le privé et le public se tiennent bien par la main.

Petit scénario catastrophe: une dépression entraînera(it) son cortège de licenciements, de défaillances d'entreprises et une baisse générale de la consommation. Les ressources de l'Etat seraient triplement affectées: il ne resterait pas grand chose à taxer!

La valeur d'une action (UBS ou autre) est une promesse de dividendes futurs. Le coût de la dette d'un Etat est fonction du sérieux de la promesse faite de rembourser. On voit aujourd'hui dans la zone euro se creuser des différences sensibles entre le coût de la dette de la Grèce et de l'Italie, d'un côté, et de celle de l'Allemagne, de l'autre. Manifestement, les promesses de remboursement ne sont plus jugées d'égale valeur. Le futur retraité suisse est au carrefour de ces deux promesses: son deuxième pilier dépend du fonctionnement de l'économie

privée, son AVS de la capacité de la Confédération de tenir ses engagements.

La démographie, contrairement à la crise financière, avance à découvert. Le déséquilibre entre les charges et les revenus futurs – simple conséquence du vieillissement de la population – ne prendra personne pas surprise. Un temps, une illusion a fait flores: l'économie privée florissante, la mondialisation, l'accroissement quasi infini des valeurs mobilières allaient nous sortir de l'impasse démographique. Tout le monde y a cru. Hélas!

Paroles, paroles, paroles, comme chantait Dalida. Les banquiers ont beaucoup promis et tellement déçu. On voit les défenseurs de l'Etat, justement renforcés, s'avancer sur le devant de la scène et recueillir des applaudissements. Attention toutefois à l'adage: qui trop embrasse, mal éteint. Nos autorités publiques et leurs champions risquent d'être rattrapés par l'incendie.

Libre choix scolaire: le sec refus de Bâle-Campagne

Un scrutin qui contient aussi des enseignements pour l'école publique

Jean-Daniel Delley (3 décembre 2008)

Echec sans appel pour le *«Lobby des parents»*: leur initiative pour le libre choix scolaire a été rejetée à près de 80% par le corps électoral de Bâle-Campagne. Pourtant l'association ne baisse pas les bras puisqu'elle compte déposer des initiatives semblables dans plusieurs

autres cantons. Par ailleurs elle a obtenu, à titre de contre-projet, une augmentation de la subvention annuelle versée aux familles pour chaque enfant fréquentant une école privée, qui passe à 2'500 francs.

Les raisons de cet échec sont multiples. Tout d'abord un

front compact des adversaires du projet: gouvernement, parlement, l'ensemble des partis, les autorités scolaires et les enseignants. Ensuite la crainte que les écoles des zones rurales, privées d'effectifs suffisants, ferment leurs portes. Puis le mélange des genres, puisque l'initiative

préconisait le libre choix aussi bien entre les établissements publics qu'entre ceux-ci et les écoles privées. Enfin l'argument des partisans du libre choix qui pariaient sur amélioration de la qualité de l'enseignement grâce de la concurrence entre les établissements n'a à l'évidence pas convaincu. Sans parler des problèmes d'organisation et de planification posés par cette liberté de choix.

Les initiants peuvent mettre à leur crédit d'avoir ouvert un débat, d'ailleurs loin d'être

clos, qui a mis en évidence les points faibles de l'école obligatoire publique et les attentes de nombreux parents. Les motifs qui conduisent des familles – et pas seulement des milieux privilégiés – à préférer l'école privée indiquent en creux les insuffisances de l'école publique: par exemple des démarches pédagogiques différentes; une offre de formation plus large, par exemple un cursus bilingue; des appuis plus personnalisés. Il ne suffit pas de proclamer la supériorité de l'école publique, de par la mixité sociale qu'elle

impose et les valeurs communes qu'elle inculque. Encore faut-il que cette école dispose des moyens et de l'autonomie nécessaires à la réalisation des idéaux dont on l'investit. Dans une société marquée par une hétérogénéité sociale et culturelle croissante, le «*moule républicain*», s'il n'intègre pas des approches pédagogiques adaptées à la diversité des publics et ne bénéficie pas de ressources supplémentaires à cet effet, ne peut qu'échouer à promouvoir l'égalité des chances.

Le petit jeu des sondages bidon

Quand «24 Heures» se prête aux manipulations dans sa quête de l'attention du public

Albert Tille (5 décembre 2008)

La question du jour du plus grand quotidien vaudois fait un tabac. Chaque lecteur de *24 Heures* peut se prononcer sur une question d'actualité. Un clic de souris sous la rubrique «*sondage*» du site www.24heures.ch, et le tour est joué. Le journal publie le lendemain le résultat chiffré de cette consultation. Ainsi, le 4 décembre on peut lire que sur 1177 lecteurs qui ont donné leur avis 58% disent non à l'extension de la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie. Le graphique qui illustre ce résultat saute aux yeux et ne peut laisser le lecteur indifférent. Il provoque instinctivement satisfaction ou mauvaise humeur. C'est tout bon pour l'attrait du journal. Belle opération commerciale donc, mais information biaisée.

Le sondage d'opinion à vocation scientifique interroge

un échantillon représentatif de la population. Rien de tel avec la question du jour de *24 Heures* qui n'est qu'un sondage bidon. Première distorsion fondamentale: le lecteur particulièrement touché par la question prend l'initiative de répondre. Ce libre choix dans la participation aboutit à une surestimation évidente des opinions militantes. A ce défaut de base vient s'ajouter une très facile manipulation. Il suffit à un parti politique ou une quelconque organisation d'inviter ses membres à voter pour faire pencher la balance. Un sujet sur l'école peut mobiliser, selon la question posée une association de parents d'élèves ou un syndicat d'enseignants. L'association des EMS défendra avec succès le bon renom des maisons de retraite. La réglementation du port d'armes subira le tir nourri de Pro Tell.

Le journal *24 Heures* n'ignore évidemment pas les défauts du système et sa grande vulnérabilité face aux manipulations mais ne renonce pas pour autant à une rubrique attractive. Le «*sondage*» sur la libre circulation est peut-être le coup de trop. Il na pas passé sans vague dans la rédaction. Avec une franchise qui l'honore, et sans doute le feu vert de la rédaction en chef, le journaliste Emmanuel Barraud nous apprend que le secrétaire général de l'UDC a mobilisé ses troupes pour infléchir le sondage, imitant ainsi les socialistes lausannois. Le journal constate qu'il «*sert malgré lui de porte-voix à l'UDC*». Vraiment malgré lui? Il suffirait à *24 Heures* de renoncer à ses sondages bidon pour retrouver son indépendance.